



Le GIFO salue le retrait du projet d'interdiction de la publicité en optique

Ces dernières semaines, le Groupement des Industriels et Fabricants de l'Optique, au côté des acteurs de l'optique, s'est fortement mobilisé contre le projet d'arrêté interdisant la publicité sur les produits d'optique.

Dans un contexte où les campagnes de prévention portées par les pouvoirs publics restent très limitées, la publicité constitue un des rares leviers de sensibilisation à la santé visuelle des Français, alors que la détection des troubles et pathologies visuelles est un enjeu majeur. Une telle interdiction aurait empêché toute communication sur la prévention en santé visuelle, les équipements d'optique et les innovations du secteur. Elle aurait également entraîné des conséquences lourdes sur la filière industrielle de l'optique en remettant en cause la compétitivité et la pérennité des entreprises qui la composent.

La décision du Gouvernement de retirer son projet d'arrêté constitue une première étape de bon sens, que l'on salue.

Pour autant, le GIFO partage l'objectif de mettre fin aux pratiques commerciales abusives constatées par les pouvoirs publics. Cela doit se faire selon une approche proportionnée et concertée, fondée sur le dialogue avec les parties prenantes. Il appartient donc à la filière de se fixer des règles ambitieuses, de prévenir les dérives et de renforcer durablement la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes. C'est pourquoi le GIFO soutient pleinement les travaux engagés par le Rassemblement des Opticiens de France avec l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité et appelle de ses vœux un travail de toute la filière, pour construire des règles déontologiques adaptées au secteur de l'optique.

Le GIFO reste mobilisé pour participer à tous les travaux de réflexion qui pourraient avoir un impact sur la santé visuelle des Français, sur l'accès aux innovations et sur son empreinte industrielle dans les territoires.